

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente  
Mme LUBA SERGE, commissaire ad hoc  
M. ÉRIC CARDINAL, commissaire ad hoc

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE  
PPU DES FAUBOURGS**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 4

---

Séance tenue le 30 octobre 2020, 13 h  
1550, rue Metcalfe  
14<sup>e</sup> étage  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2020

**MOT DE LA PRÉSIDENTE** ..... 1

### PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. Fall Aziz ..... 3

Mme Nathalie Germain ..... 6  
Coopérative d'habitation Testan

M. Pierre Barsalou ..... 16  
Faubourg Barsalou

Mme Audrey Girard et M. Stéphane Tremblay ..... 24  
Groupe Lemay

M. Charles Laurence Proulx, Mme Gil Hardy et M. Patrick Aouad ..... 39  
NÓS Architectes

M. Victor Balsis et M. Gaétan Auger ..... 54  
AmiES du courant Sainte-Marie

**MOT DE LA FIN** ..... 64

### AJOURNEMENT

**SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2020**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente :**

Alors, bonjour et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le PPU des Faubourgs. Je rappelle que nos travaux et activités se déroulent en français, mais les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire.

10

Je m'appelle Isabelle Beaulieu, je suis commissaire à l'Office de consultation publique, je suis également la présidente de cette commission qui est composée aussi de madame Luba Serge et de monsieur Éric Cardinal.

15

Nous sommes appuyés dans nos travaux par messieurs Pierre Goyer et Reinaldo De Freitas, ils agissent à titre d'analystes. Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de consultation publique, de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation, et ce, malgré les défis posés par la pandémie en cours.

20

Pour nous conformer aux règles gouvernementales et normes sanitaires qui s'appliquent, nous entendrons toutes les interventions à distance.

Un total de 37 personnes citoyennes ou représentantes d'organismes se sont inscrites et nous les entendrons au cours de six séances d'auditions de mémoires. La Commission a reçu également une vingtaine d'interventions écrites qui ne feront pas l'objet d'une présentation orale. Ces opinions s'ajoutent à celles que nous réaccueillions grâce au questionnaire et aux opinions en ligne.

25

30 Nous entendrons aujourd'hui six intervenants qui se sont inscrits d'avance, nous leur avons proposé de faire leur intervention soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est également possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention.

35 Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et ainsi montrer des présentations, des photos, des vidéos.

Les intervenants disposent d'une période de dix minutes pour exposer leur opinion, ensuite les commissaires disposent d'une dizaine de minutes pour échanger avec eux.

40 Enfin, la Commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle, donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou encore à la réputation des personnes sont irrecevables. Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons pour leur collaboration.

45 Une fois la séance d'audition terminée, les archives vidéo ou audio des échanges ainsi que les transcriptions écrites seront mises en ligne sur le site Web de l'Office dans les plus brefs délais.

50 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus, les représentants de l'arrondissement et de la ville peuvent user de leur droit de rectification. Ils auront 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectifications par écrit. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

55 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire dans les mois à venir.

60 C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, qui remettra notre rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

---

65 **M. AZIZ FALL**

**LA PRÉSIDENTE :**

70 Merci de votre attention et j'invite maintenant monsieur Aziz Fall à prendre la parole et je vous rappelle les règles, vous disposez d'une dizaine de minutes pour nous exposer votre opinion sur le PPU des Faubourgs et ensuite nous disposerons de dix minutes pour échanger avec vous. Merci. Alors, monsieur, on vous écoute. On est prêt.

**M. AZIZ FALL :**

75 Merci beaucoup de me recevoir, donc je suis très honoré de faire partie de la cinquantaine de personnes qui participent à votre consultation. Je trouve que c'est un exercice démocratique important.

80 Je suis tout à fait conscient de la qualité du secteur des Faubourgs et de l'opportunité de ressusciter un centre-ville Montréalais et de tout le potentiel pour une ville comme la nôtre. Cependant, il y a un caractère historique à ce site et au cœur de cet espace, je suis très préoccupé de l'usine Molson et ses installations, notamment, la zone dénommée le Pied-du-Courant.

85 Dans un film que j'ai réalisé il y a quelques années, un des protagonistes, qui s'appelle René Lévesque, a que John Molson, le brasseur britannique, aurait reçu de la reine un espace et cet espace était appelé le « Pied-du-Courant », parce qu'en réalité, il s'agissait d'une source du fleuve que les *Franco-Canadiens* et les autochtones connaissaient.

90 René Lévesque est une des personnes qui s'est battue pour sauver la prison du Pied-du-Courant, c'est quelqu'un qui a un passé politique reconnu et qui a été tourmenté, notamment dans la période des années 70. Il a été assimilé au FLQ auquel il n'appartenait pas. En réalité, c'était un *franc-canadien*, un « Frère chasseur » comme il aimait le dire.

95 Sur son lit de mort, il a révélé ces éléments qui étaient connus de bien d'autres personnes et il faut rappeler à titre historique qu'effectivement, John Molson, autour de 1786, lorsqu'il hérite de cet espace, le fructifie très rapidement, aurait effectivement eu accès à cette source du fleuve et très vite, on sait qu'il a eu à lutter avec sa famille contre les rebelles patriotes.

100 D'ailleurs, son petit-fils a failli être tué dans une embuscade de Viger à Longueuil et il y a eu, vraisemblablement, des représailles après la défaite des patriotes, quelques mois après, contre l'usine Molson qui aurait été brûlée en 1838. Ça a été passé comme un accident, ceci n'est pas, évidemment, le grand incendie de 1852.

105 Toujours est-il que mon propos c'est de dire que s'il existe des vestiges de ces installations dans cet espace de Hochelaga, ça mérite un devoir archéologique et un devoir de mémoire nationale.

110 Et comme la famille Molson n'a jamais permis l'accès à cet endroit, des hydrologues, des archéologues et des historiens pourraient vérifier cette hypothèse historique et restituer, aux descendants de la Nouvelle-France, cet espace qui a été conquis.

115 Donc, bref, à la ville de Montréal je recommande de, avant de se lancer dans un nouveau lien vers le fleuve, dans ces grands îlots à requalifier avec toutes sortes d'aménagements modernes, surtout dans la perspective de gentrification, il serait bien, en tout cas, que des experts puissent se pencher sur cette énigme et jauger de façon transparente de la pertinence historique de cette hypothèse. Et que c'est justement par ces efforts citoyens que la prison du Pied-du-Courant a été sauvée, alors qu'on sait l'autoroute et le pont l'a menacée.

120 Alors, j'ai ici un petit extrait que j'aimerais bien vous montrer, qui est un petit extrait du film et bien sûr, s'il y a des éléments de réponses, je serais enchanté de pouvoir les apporter.

(Visionnement de l'extrait vidéo)

125 **M. AZIZ FALL :**

Voilà, donc c'est le petit extrait que je voulais vous jouer pour corroborer mon assertion.

**LA PRÉSIDENTE :**

130 D'accord, alors donc en lien avec le PPU, c'est la recommandation d'un devoir archéologique sur le site, si j'ai bien compris?

**M. AZIZ FALL :**

135 D'un devoir archéologique et d'enquête, effectivement, à caractère historique sur la portion originale du site historique et non pas les aménagements subséquents.

**LA PRÉSIDENTE :**

140 D'accord, c'est bien clair. C'est bien, merci beaucoup. Merci pour votre participation, c'est bien clair.

**M. AZIZ FALL :**

145 Merci.

150

---

**Mme NATHALIE GERMAIN**  
**COOPÉRATIVE D'HABITATION TESTAN**

**LA PRÉSIDENTE :**

155

Merci. Alors, nous allons passer à notre prochain participant. Attendez, je suis un peu mélangée, Coopérative d'habitation Testan, madame Nathalie Germain est avec nous.

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

160

Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

165

Bonjour, alors on est prêt, quand vous êtes prête... Est-ce que vous vouliez partager quelque chose à l'écran ou c'est bon?

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

170

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

175

O.K. Alors on est prêts à vous entendre.

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

180 Bon, bien moi je suis Nathalie Germain, je suis une citoyenne de Montréal et je suis impliquée dans le projet de Coopérative Testan depuis le début, c'est-à-dire depuis 2014. Et ce projet-là de coopérative vise à s'installer dans l'ancien hôpital de la Miséricorde qui est situé sur René-Lévesque.

185 C'est un projet qui a été porté par des citoyens avec l'appui de la Table de quartier et on a, en fait, décidé de s'impliquer parce qu'on voulait permettre à des familles de revenu modeste de pouvoir se loger convenablement à un coût raisonnable, puis, en restant dans leur quartier qui est un quartier central, donc qui est très convoité par les promoteurs immobiliers.

190 Il faut savoir que dans le quartier Sainte-Marie et Saint-Jacques, c'est 75% des ménages qui sont locataires et il y a plus du tiers, c'est-à-dire de 7 615 qui consacrent plus de 30% de leur revenu au logement, 3 820 familles consacrent plus de 50%.

195 Alors, ça c'est une tendance qui va en s'accroissant. On compte aussi 2 515 familles avec des enfants, dont plus de la moitié sont des familles monoparentales, donc parmi les plus pauvres des citoyens.

200 Le Comité logement Ville-Marie a une liste de requérants et là, on compte 916 ménages demandeurs dont 80 familles ont plus de trois enfants.

Alors nous on pense que le développement des coopératives, dont la Coopérative Testan, c'est une solution concrète au manque d'accès au logement dans les quartiers centraux de Montréal pour les familles à faible revenu.

205 Et là, je vais vous expliquer que notre projet, en fait, s'inscrit dans un projet qui est beaucoup plus large dans le Faubourg, ça s'appelle le « Quadrilatère de la Miséricorde ». Et ça, c'est que depuis six ans on est plusieurs citoyens, organismes et acteurs du milieu et puis on a

réussi à se concerter pour se réapproprier au profit de la collectivité un des derniers espaces qui est disponible sur le territoire, c'est l'Hôpital Viger qui est sur la rue René-Lévesque.

210

En plus de la Coopérative, le Quadrilatère de la Miséricorde il est formé de la Maison du Père, l'UTILE qui vise à l'implantation de logements étudiants coopératifs et les Ateliers créatifs qui offrent des ateliers d'artistes puis il y a un espace d'exposition.

215

Puis, notre projet il permet de développer donc le logement social abordable, de maintenir dans la communauté et mettre en valeur notre patrimoine collectif. Puis, comme le bâtiment est vacant et se détériore, bien ça pourrait contribuer à changer la vie de plusieurs familles tout en le maintenant vivant.

220

Notre projet est appuyé par le Comité logement Ville-Marie, la Table de concertation Habitations Ville-Marie et la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent.

Alors ma première question, c'est :

225

- considérant que le projet résulte d'une initiative concertée issue du milieu;
- considérant que chaque projet du Quadrilatère de la Miséricorde bénéficie de programmes de financements;
- considérant que la volonté de la Ville de développer plus de logements sociaux à Montréal;
- considérant que le projet vise un espace public qui est disponible;
- considérant qu'il n'y a que peu de possibilité de coopérative dans ce secteur, puis là, si on parle de l'Îlot Voyageur, on sait que ça a été cédé finalement au privé et puis ce qui se développe sur le site de Radio-Canada, c'est un gain de 20 ans. Donc on n'est plus dans les nouveaux développements.

230

235

Alors nous à la Coopérative, on voudrait savoir, puis au Quadrilatère, on voudrait savoir c'est quoi la place de notre projet de coopérative et du Quadrilatère de la Miséricorde dans le

développement du secteur des Faubourgs, est-ce que notre projet est prioritaire? Donc, ça, c'est ma première question. Est-ce que j'enligne avec ma deuxième question après? Oui.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, faites votre présentation au complet, puis ensuite on va pouvoir vous poser quelques questions.

245 **Mme NATHALIE GERMAIN :**

C'est bon. Alors depuis 2014, j'ai dit, donc ça fait six ans qu'on est un groupe qui s'implique pour la coopérative. Je peux vous dire que six ans c'est très long, puis qu'il y a des gens qui commencent à être un petit peu découragés malheureusement.

250

Il y a une requérante, mère de famille, qui me disait qu'elle était comme... qu'elle se demandait le sens de son implication parce qu'elle voyait ses enfants grandir là. Ça fait six ans, elle se demande finalement, va-t-elle continuer à s'impliquer.

255

Alors, l'an passé, on a quand même eu une bonne nouvelle, on a appris que la Ville étudiait le site. Malheureusement, on n'a eu aucune nouvelle, aucune communication de la ville à ce sujet.

260

Ça fait qu'on se dit qu'on voit beaucoup la ville, les citoyens être consultés, on suscite l'implication, mais pour nous encourager des initiatives et l'implication des citoyens dans le développement de leur ville, c'est aussi les reconnaître comme des interlocuteurs légitimes puis incontournables.

265

On se voit aussi comme des promoteurs, des promoteurs, mais populaires. On s'attend à ce que la Ville nous implique dans ses réflexions puis ses discussions qui concernent le site.

Donc, ma deuxième question, c'est : quels sont les résultats de l'étude de la ville sur l'état du bâtiment, puis, est-ce que les résultats vont faire l'objet de discussions avec notre comité porteur pour trouver ensemble des solutions? Alors, voilà.

270 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup pour votre présentation. Comme je le rappelle, nous, on peut porter dans nos rapports les questions des citoyens, mais nous ne sommes pas la ville, alors nous n'avons pas les réponses à ces questions, donc c'est vraiment à la ville. Et donc, merci pour  
275 votre présentation, vos questions sont très claires, je ne sais pas si mes collègues commissaires ont des questions?

**LE COMMISSAIRE :**

Oui. Oui, bonjour Madame Germain, merci. Bien en fait, moi ma question ce serait pourquoi vos questions? Et plus précisément, donc vous vous questionnez sur la place de votre projet dans le développement. Alors, moi ça m'amène à me poser la question où en est votre projet, effectivement, puis quel est l'état de vos discussions avec la ville. Est-ce que vous pouvez nous partager, si vous vous posez la question, c'est parce que vous vous inquiétez?  
285

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

Bien, en fait, c'est que ce qu'on a vu des fois, c'est que la Ville peut avoir des initiatives, mais on n'est pas toujours impliqués à temps pour pouvoir contribuer. Donc, des fois les dossiers se développent rapidement.  
290

Je pense qu'à Radio-Canada, il y a eu à un moment donné un projet de coopérative, mais ça faisait longtemps qu'il y avait déjà des acteurs intéressés à y participer.

295 Ça fait que par rapport à l'analyse du bâtiment, nous, on n'a rien eu comme information  
et puis ça nous inquiète un peu, parce que comme je le dis, à quelque part, c'est très exigeant  
pour les citoyens de s'impliquer. T'sais comme là, vous me posez une question où moi je fais  
partie d'une certaine partie d'implication, mais je ne vais pas au Quadrilatère parce que ça, c'est  
beaucoup d'acteurs, la Maison du Père, tout ça, et je sais qu'il y a des discussions avec la ville,  
300 mais moi je ne vais pas là directement.

Mais nous, au niveau de la Coopérative, on n'est comme pas trop au courant de la  
possibilité, à quel point... t'sais, est-ce qu'on en train de croire dans le vide?

305 Ça fait que c'est un peu ça. Je fais référence à la femme qui s'implique avec nous, t'sais,  
elle me dit : « Rapporte ça », parce que c'est important de savoir que ce n'est pas juste de  
s'impliquer, c'est aussi d'être intégré dans une structure qui nous permet d'avoir notre place à  
nous. Ça fait que c'est dans ce sens-là que je dis ça.

310 **LE COMMISSAIRE :**

Oui, O.K. Bien votre message est passé et puis mon autre question, je vais me limiter à  
deux questions, est-ce que vous pouvez peut-être nous expliquer un petit peu plus en détails en  
quoi consiste le projet, qu'est-ce que vous imaginez donc à l'intérieur de...

315

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

Bien, en fait, nous, notre projet c'est quand même assez... c'est gros, l'hôpital, l'enceinte  
de l'hôpital, ça fait que pour nous, ça se traduit par 120 logements pour les familles, le total des  
320 logements, c'est quand même 160, mais il y en a 120 que c'est vraiment pour les familles, c'est  
avec le projet AccèsLogis, donc il y a une bonne proportion, que je ne me souviens plus c'est  
laquelle, qui va être subventionnée. Donc, c'est vraiment pour les familles à faible revenu.

325 Puis, le Quadrilatère comme tel, bien, vous savez, la Maison du Père est déjà comme dans le même îlot et eux ils veulent développer des chambres pour les hommes seuls, donc c'est encore une idée de maintenir les gens en logement. Et l'UTILE, bien c'est ça, eux ils s'intéressent beaucoup aux logements étudiants, mais sous la forme coopérative. Puis, les Ateliers, c'est pour donner accès à des artistes.

330 Nous, ce qu'on trouve vraiment comme... pour nous, il n'y a pas mieux que ce projet-là parce qu'il reflète la personnalité du quartier. En fait, les vocations du quartier artistique évidemment, avec les Ateliers.

335 Bon, l'itinérance, c'est le centre-ville, c'est un quartier central, on se souvient aussi de l'historique de l'Hôpital de la Miséricorde, donc il y a un lien là, et étudiants, bien sûr. Donc, et là, l'aspect familial pour nous, c'est une des particularités de Montréal, elle a un centre-ville habité, mais peu de développement pour les familles.

340 Alors ça, selon nous, ça vient boucler la boucle de dire c'est un projet vraiment intégré, issu du milieu, on le voit, on le sent parce que c'est des vocations différentes, mais en même temps complémentaires qui, je pense, c'est ça, reflètent bien la particularité de ce secteur de la ville. Donc on y croit beaucoup, puis c'est ça.

**LE COMMISSAIRE :**

345

O.K., Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

350

Luba, est-ce qu'il y a quelque chose à rajouter?

**LA COMMISSAIRE :**

355

Oui, j'aimerais, en termes de résidents éventuels de la Coopérative, est-ce qu'il y a un genre de priorité? Vous avez parlé de familles qui veulent rester dans le quartier et vous avez aussi parlé du Comité Logement qui a presque 900 familles qui attendent un logement. Est-ce que vous, quand le projet sera un petit peu plus avancé, c'est là que vous allez chercher vos résidents, c'est à partir de la liste ou est-ce qu'on va dire, c'est seulement des gens qui habitent actuellement dans le quartier qui auront accès à ces logements?

360

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

365

Oui, nous comme... là, on existe, on n'a pas de terrain, mais on existe, on est incorporés, on s'est fait des règlements généraux. Puis, quand on va commencer, quand vraiment la cohorte va être mise sur pied, bien là, on va faire un appel. On va téléphoner les gens, puis on va les convoquer, ils vont venir à une assemblée et les gens, on va présenter le projet, et les gens intéressés vont s'inscrire puis là, on va faire notre première vraie assemblée avec les vraies personnes puis, un vrai, bien, un CA issu de ces personnes-là. Donc, là, à partir de là, les gens, c'est ça, vont s'investir jusqu'à temps de pouvoir entrer.

370

Donc, c'est sûr qu'avec le projet AccèsLogis, il y a un pourcentage de ces personnes qui sont à faible revenu. Moi je ne suis pas super bonne dans tout le programme AccèsLogis, mais c'est sûr que l'idée, pour nous en tout cas, c'était que, absolument il fallait que ce soit prioritaire pour les personnes à faible revenu et les familles surtout, dont les familles monoparentales, parce que c'est aussi une particularité du quartier Ville-Marie, il y a beaucoup de personnes monoparentales.

375

380

Alors — c'est souvent des femmes, femmes monoparentales avec plusieurs enfants — dans le marché du logement aujourd'hui, ce n'est pas tenable. Ils ne peuvent pas se maintenir, ils ne pourront pas se maintenir dans Saint-Jacques et Ville-Marie.

385 Puis, ça, c'est un problème parce que souvent les promoteurs, il y a une possibilité où plutôt que de développer du logement social, ils peuvent, je pense, mettre ça dans une banque à part, puis là, ça, ça finance le logement social, mais qu'est-ce qu'on voit, ce qui va arriver, c'est que les cohortes qui vont... les HLM, ça va tout le temps être dans les quartiers excentrés.

390 T'sais, parce que c'est ça, au centre-ville ça va juste être pour le monde qui ont de l'argent, mais le monsieur avant moi, il parlait d'historique, mais c'est un quartier d'ouvriers, il y a des gens qui ne peuvent même plus se maintenir dans leur quartier traditionnel.

395 Pour nous, c'est triste. Donc, c'est ça, ça fait que oui, une fois qu'on va être en marche, il va y avoir une priorité pour les personnes à faible revenu puis les familles, puis j'espère les familles monoparentales.

**LA COMMISSAIRE :**

400 O.K. J'avais une autre question, en termes de processus, alors vous avez parlé du logement étudiant, Maison du Père ainsi que des ateliers d'artistes, est-ce que vous vous rencontrez ensemble... ça a déjà été... vous vous êtes mis ensemble pour avancer ce projet-là? Alors, vous travaillez, alors c'est déjà un peu, je ne sais pas, ficelé, mais déjà la répartition, la façon que ça va fonctionner a été négociée, alors quand vous parlez du projet, c'est tout le monde ensemble qui est en train de discuter avec la ville, si j'ai bien compris?

405 **Mme NATHALIE GERMAIN :**

410 Bien là, c'est ça, moi je ne sais pas la proximité avec la ville, avec l'arrondissement, ça... parce que c'est... ça, ça vient un peu plus gros, comme je vous dis, moi, je représente plus la Coopérative. Mais comme on s'inscrit dans le projet plus gros quand même, j'avais aussi dans le mandat d'en parler, parce que c'est ça, c'est un gros projet.

415 Mais effectivement, ce qu'il faut comprendre c'est que, par ailleurs, chaque projet est autonome, donc ça veut dire qu'un projet pourrait être développé avant un autre. Parce que c'est tout bien préparé, il y a des plans d'architectes, c'est quand même, c'est très avancé. On sait exactement quelle partie du bâtiment est attribuée à qui, puis les plans, pas mal, sont faits pour chacun.

420 Donc, vraiment c'est ficelé, ce qui reste c'est vraiment l'état du bâtiment, puis, bon, la volonté de la ville de voir ça. Autant le développement de chacun peut se faire de façon autonome, mais le financement aussi est autonome. Il n'y a pas un financement global comme tel, pas pour l'instant. Donc, c'est concerté, mais dans une dynamique d'autonomie, je dirais.

**LA COMMISSAIRE :**

425 O.K., merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

430 Merci beaucoup, merci pour votre participation.

**Mme NATHALIE GERMAIN :**

435 Merci.

---

**M. PIERRE BARSALOU  
FAUBOURG BARSALOU**

445 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, et bien on va vous entendre tout de suite, Monsieur Barsalou, parce que vous êtes tout prêt, comme ça, ça laisse entrer les prochains.

450 **M. PIERRE BARSALOU :**

Excellent, merci. Avant de mettre la présentation sur l'écran, Madame la présidente, Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, merci de me donner l'opportunité de participer à ce processus de consultation.

455

Et félicitations à la ville et à l'Office de consultation publique de Montréal pour un travail colossal, c'est un quartier vraiment unique, une opportunité unique aussi. Le quartier a beaucoup souffert au cours des années, alors c'est vraiment réconfortant de voir qu'on fait des efforts pour s'assurer que tout est considéré, incluant les gens de différents horizons et de différentes origines.

460

Alors, je vais tenter de voir si je peux partager, je vais aller chercher la bonne. Est-ce qu'il y a quelque chose qui apparaît sur l'écran ou pas encore?

465 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, tout est beau, on le voit bien.

470

**M. PIERRE BARSALOU :**

475           Excellent, parfait. Alors, la seule différence, je vous ai envoyé une copie de la  
présentation, la seule différence c'est que j'ai ajouté trois photos entre le moment de l'envoi ce  
matin, et la présentation maintenant, mais les numéros de diapos ne sont pas changés.

480           Alors d'abord, rapidement, les points de discussions : position, Faubourg Barsalou, la rue  
Ontario qui se transforme, le problème de congestion et un certain nombre de constatations  
quant aux options examinées.

485           Notamment, on a constaté une analyse limitée au niveau de l'option virage à droite sur  
Papineau et, encore là, ce ne sont pas des critiques parce que de toute évidence, c'est un petit  
point dans une foule de question, et cetera, mais on voit que c'est une analyse préliminaire de la  
part d'un groupe dans un rapport d'octobre 2019. Et, donc, analyse limitée de l'option virage à  
droite sur Papineau, aussi aucune analyse (inaudible) par rapport au stationnement (problème  
technique).

**LA PRÉSIDENTE :**

490           Moi, je vous perds. Est-ce que je suis la seule?

**M. PIERRE BARSALOU :**

495           ... Peut-être pour référer à la controverse et ce qu'on suggère finalement, c'est un  
groupe de travail ou de discussion parce qu'il semble y avoir une étape sautée entre le moment  
où il y a eu le rapport préliminaire d'octobre et le PPU de mars ou de la (inaudible) même de ce  
qui est indiqué dans le rapport préliminaire ou étude préliminaire d'octobre 2019, on indiquait  
telle chose n'a pas été faite, telle chose n'a pas été faite (inaudible).

500

505 Alors si l'on passe à la position, donc naturellement, nous sommes d'accord qu'il y a un handicap majeur. En temps normal, en passant, parce qu'à cause de la pandémie, on ne voit plus l'accumulation de circulation dans l'après-midi comme (problème technique) proposition du sens unique, étant donné qu'il y a un risque de préjudice potentiel important pour les commerçants, résidents et utilisateurs de la rue. Et qu'il y a l'autre option qui nous semble beaucoup plus douce et qui a déjà été suggérée qui devrait être traitée en priorité (problème technique) Alors, nous faisons partie de ce groupe-là. Donc (problème technique).

510 **LA PRÉSIDENTE :**

Attention, moi j'ai tout perdu, là. On va laisser les gens à l'Office rétablir la connexion, on vous perd, on va laisser les gens de l'Office rétablir les connexions.

515 **PAUSE ET REPRISE**

**LA PRÉSIDENTE :**

520 Merci beaucoup et puis prenez votre temps, Monsieur Barsalou, on a le temps, on va vous écouter en audio et nous avons devant nous les documents que vous nous avez fait parvenir. C'est à vous, Monsieur Barsalou.

**M. PIERRE BARSALOU :**

525 Parfait, je vous remercie, tout le monde m'entend bien?

**LA PRÉSIDENTE :**

530 Oui. C'est bon, vous pouvez y aller.

**M. PIERRE BARSALOU :**

535 Parfait, alors... Donc, j'en étais à la diapositive numéro 6 et simplement pour souligner que la rue Ontario-Est est en train de renaître comme avenue vibrante à échelle humaine, notamment à cause d'un certain nombre de commerces structurants d'exception. Je les liste là à titre d'exemple, Le Mouso, Cheval Blanc, Carte Blanche, Café Sfouf, Café Pamplemousse, Arte & Farina, Boucherie des Faubourgs, Fromagerie Atwater du Centre-Sud (problème technique).

540 Et la plupart de ces commerces sont, non seulement des commerces de proximité, mais aussi des commerces de destination en ce sens qu'aussi les gens qui se rendent dans certains cas, en fait, même dans un cas pour Arte & Farina avec des Panettone qui venaient de Boston, bon, c'est un cas extrême naturellement, mais simplement pour illustrer que ce sont des commerces spécialisés qui offrent quand même quelque chose de très intéressant. Et, j'avais ensuite des photos des trois commerces du coin Beaudry-Ontario.

545 Si on passe à 7, naturellement c'est une période difficile pour certains des commerces et la dernière chose qu'on veut, c'est de voir que des travaux soient effectués, qu'une transformation potentiellement préjudiciable ait lieu.

550 Donc, pour le problème de congestion direction Est, on doit trouver la façon la plus raisonnable possible, qui a le moins d'impact possible. Et, je résume, à 8 et 8 à 10, la densité dans le rapport du mois d'octobre 2019 où on semblait, de façon préliminaire, ne pas trouver l'option « interdiction de virage à droite » sur Papineau comme étant intéressante. On disait « peu commune », « très difficile », « réflexe historique de conduite véhiculaire » et « risque de transit incommodant via les rues locales ».

560 Par contre, on ne voyait rien d'autre, c'est un contexte naturellement préliminaire et vous verrez à la fin de la présentation qu'il y a différentes diapos où on reprend certaines citations, mais là, on passe, donc, au sens unique et on dit « bon écoutez », l'option sens unique complet, il va y avoir 51 places de stationnements qui vont être enlevées, mais malgré le fait que ça peut

565 avoir un impact sur l'attractivité des commerces qui sont sensibles avec les restaurants, un minimum de stationnement, ça ne faisait pas partie de l'étude préliminaire de vérifier quels étaient les besoins en stationnement, faisabilité de réduire l'offre et de la même façon, on n'avait pas non plus examiné la faisabilité et la sécurité d'une voie réservée à contresens parce que les autobus continueraient à aller d'ouest en est.

570 Et aussi, et surtout, le concept de sens unique soulève des controverses, et on n'est pas là pour juger de qui a raison en bout de ligne, mais il y a plusieurs impacts négatifs potentiels qui ont été, en fait, soulevés au cours des années, ça ne date pas d'hier.

575 Malgré ça, il n'y a aucune référence, et encore moins une analyse, dans le rapport d'octobre de l'année dernière sur les impacts négatifs potentiels du sens unique, entre autres au niveau de l'échelle humaine de la rue, l'accès aux commerces, l'impact de couper l'accès des gens venant du centre-ville qui est à une demi-heure de marche, notamment, et dix à quinze minutes en vélo, notamment en Bixi que je fais souvent. L'attractivité aussi des commerces compte tenu de la perte de 51 stationnements.

580 Alors dans un contexte où, nous soumettons respectueusement l'option « interdiction de virage » n'a pas non plus fait l'objet d'une véritable analyse, alors qu'elle semble, encore là, respectueusement, être celle qui aurait le moins d'impacts négatifs potentiels sur la rue.

585 Alors, si on passe à 12, on voit au PPU, et c'est particulier, j'attire l'attention de la Commission sur le titre de l'orientation 3 : « Stimuler la vitalité, la complémentarité de l'offre commerciale. »

590 Et 13, la diapo 13, on regarde la stratégie d'intervention 3.2 : « Afin d'appuyer la vocation commerciale de la rue et de prioriser les mobilités actives et collectives qui sont complémentaires. » Et on donne ici, on adopte sans autre discussion, le sens unique en disant « La circulation de transit devrait être totalement éliminée et avec elle, les problèmes de sécurité, de pollution.

Par contre, à nouveau, on ne semble pas soulever la question de : ah, il y a des impacts négatifs qui devraient être évalués, des impacts négatifs potentiels.

595 Et là, si on regarde 15, je ne veux pas toutes les répéter, mais de 15 à 19 on cite notamment un site où on parle des rues à deux sens comme assurant généralement une plus grande animation, diminuant les vitesses véhiculaires.

600 Je cite aussi l'article *Two-way street network increases economic activity and liveability* qui est fait par un Docteur en ingénierie des transports où on dit :

« *The current literature on harbored streets network design stresses that two-way streets create higher levels of economic activity improves the liveability of downtown areas. Two-way streets have also been found to be safer than one-way streets for several reasons* ».

605 Et là, on reprend les différents points, donc jusqu'à 19, et donc, à la diapo 20, on indique qu'on ne cherche pas à faire le procès du sens unique en général. Il y a de toute évidence, toutes sortes de situations où c'est une solution qui s'impose, naturellement compte tenu de la situation particulière en jeu, mais comme on indique à la diapo 21, c'est que les inconvénients potentiels invoqués dans les articles qu'on vient de voir sont exactement les mêmes que ceux que, 610 naturellement et instinctivement, les différents acteurs du quartier ont déjà identifiés et confirment qu'on ne peut pas prendre une décision comme celle-là, qui est fondamentale, à la légère et sans que les impacts potentiels aient été soigneusement évalués.

615 En guise de conclusion, ce qu'on indique, c'est que la Ville ne peut pas aller dans ces conditions-là de l'avant avec un projet de transformer la rue Ontario en voie de sens unique, particulièrement, comme on le disait dans un contexte de pandémie, alors que les commerces sont déjà très (inaudible). Ils ne veulent surtout pas des travaux sur la rue.

620 Alors ce qu'on suggère, c'est un dialogue. Et on le resouligne, il s'agissait d'une étude préliminaire et différents éléments ne faisaient pas partie du mandat. Donc, ce qu'on

recommande c'est une forme à discuter, un groupe de travail où on pourrait peut-être examiner la possibilité d'un projet pilote pour l'interdiction du virage à droite sur Papineau. Et vous allez voir que les diapos 23 et suivantes sont simplement des extraits du rapport d'octobre 2019 pour qu'on ait le contexte, davantage expliqué. Ce serait mes observations.

625

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, c'est très intéressant et bien illustré dans votre mémoire. Juste pour notre culture générale, vous nous dites, bon, déjà le PPU dit, consolider la rue Ontario comme destination commerciale, et vous nous dites qu'il y avait avant la pandémie, déjà un élan sur Ontario. Est-ce que vous pouvez juste nous informer un peu plus de l'état avant-pandémie ou même maintenant pandémie de l'artère commerciale?

630

**M. PIERRE BARSALOU :**

Au niveau de la congestion?

635

**LA PRÉSIDENTE :**

Des commerces, de la vitalité commerciale.

640

**M. PIERRE BARSALOU :**

Bien, la vitalité commerciale, moi ce que je peux vous dire, je ne suis pas un porte-parole de l'artère en général, mais ce que je peux vous dire avec Faubourg Barsalou a 50 (inaudible) résidentiels et huit commerces immeubles qui sont situés dans ce (inaudible). Et ma cousine me traite un peu d'entrepreneur social étant donné que je retourne dans le quartier de mes ancêtres qui ont été là pendant plusieurs générations avec la fameuse usine de savon Barsalou.

645

650 C'est que c'est un endroit à un potentiel exceptionnel de par, notamment, son  
emplacement, le patrimoine bâti préservé, contrairement à d'autres coins où, on ne nommera  
pas, il y a eu énormément de développement un peu sauvage avec par exemple, l'Association  
communautaire du Centre-Sud, avec toutes sortes d'éléments intéressants. Un quartier mixte  
avec vraiment beaucoup de potentiel, dans la mesure où c'est fait d'une façon intelligente et  
655 d'une façon humaine, ça peut devenir vraiment un pôle important.

Alors, en réponse directe à votre question, ce que je vois moi de mes commerçants, pré-  
pandémie et certains même pendant la pandémie, parce que vous noterez que nous avons  
vraiment... Ma vision moi, c'était d'abord dans un contexte alimentaire, ça va excessivement  
660 bien.

Si on regarde, par exemple, particulièrement, sauf naturellement, je distinguerais entre  
les restaurants et ceux qui vendent plutôt des produits alimentaires, mais dans chaque cas, on  
parle de gens dévoués, il n'y a pas de compagnie, il n'y a pas de bannière là-dedans, des gens  
665 dévoués qui ont l'amour du métier et qui offrent des produits qui, vraiment, sont intéressants et,  
donc qui se voient à long terme dans cet endroit-là qui est en train, en fait, de se peupler de plus  
en plus de familles, et cetera.

**LA PRÉSIDENTE :**

670 D'accord, merci beaucoup. Pour moi, ça... Pour ce qui est du sens unique c'est très très  
clair dans votre document. Merci. Est-ce que, Luba, tu as une question?

**LA COMMISSAIRE :**

675 Non, ça va, merci beaucoup.

680 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'Éric tu as une question?

685 **LE COMMISSAIRE :**

Même chose pour moi, c'est très clair, merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

690 Merci. Alors, on vous remercie beaucoup pour votre participation, Monsieur Barsalou, merci.

**M. PIERRE BARSALOU :**

695 Merci à vous et bonne soirée.

---

**Mme AUDREY GIRARD ET M. STÉPHANE TREMBLAY  
GROUPE LEMAY**

700 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, nous allons passer maintenant à monsieur Stéphane Tremblay du Groupe Lemay, si je ne me trompe pas, c'est ça?

705 **Mme AUDREY GIRARD :**

Super, j'étais inquiète, Stéphane. Est-ce que ça fonctionne?

710 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, on voit bien le mémoire à l'écran.

715 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Bon. Alors, ce n'est pas fait devant public, si je comprends bien?

720 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, c'est enregistré et ça va être versé sur le site de l'Office dans les plus brefs délais.

725 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

O.K. Donc, c'est une nouvelle façon de procéder.

730 **LA PRÉSIDENTE :**

Oh que oui, pour tout le monde, tout ceux derrière l'écran, devant l'écran, à côté de l'écran, les gens qui font les designs à l'Office de nos procédures, nous sommes tous en expérimental.

735 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Bon, excellent. Donc, et bien je me présente, je suis Stéphane Tremblay, je suis associé chez Lemay et ma collègue aussi, Audrey Girard, qui est également directrice de projet, qui m'accompagne aujourd'hui, qui est impliquée dans plusieurs projets d'aménagement urbains.

740 Lemay, bien c'est 450 professionnels dans des bureaux de Montréal, Québec, Toronto, Calgary, Edmonton et New York. 50<sup>e</sup> firme au monde, au moment où on se parle, donc, c'est quand même une belle réussite au niveau professionnel.

745 On se caractérise par étant transdisciplinaire, donc on couvre vraiment toutes les disciplines de l'aménagement. Et moi particulièrement, je travaille beaucoup en amont, en démarrage de projet, donc je suis très sensible au cadre réglementaire de façon générale et Audrey aussi qui est designer urbain se trouve à utiliser les outils réglementaires pour la mise en forme des projets.

750 Donc, on est particulièrement heureux de participer à cette présentation aujourd'hui et aux travaux de l'OCPM. Je ne sais pas s'il y a des gens de la Ville de Montréal ou c'est seulement de l'OCPM?

**LA PRÉSIDENTE :**

755 Reinaldo, est-ce qu'on a quelqu'un de la Ville de Montréal avec nous ou pas?

**M. REINALDO DE FREITAS, ANALYSTE :**

Oui, nous avons monsieur Olivier Légaré avec nous.

760 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

765 Ah, O.K., parfait. C'est, bien, simplement pour souligner la qualité du travail, quand même c'est assez impressionnant le travail qui a été fait. C'est fouillé, on souscrit à 100 % dans la majorité de la vision, en fait, qui est exprimée de retissage urbain, de reconnexion avec le front maritime, vraiment de faire en sorte que les îlots, particulièrement les îlots Molson, Radio-Canada, de Lorimier, qui sont participatifs dans la reconstruction du milieu. Je pense que vous avez, ça va être les balises d'un avenir très très prometteur.

770 Évidemment, on n'est pas là juste pour vous donner des compliments, tout ça vient aussi avec une critique. Il y a des opportunités exceptionnelles, puis je les ai mentionnées, Radio-Canada, dans lequel nous on est impliqué, il n'y a pas de secret là-dessus, Molson Coors, en fait, tout ce méga site, de Lorimier aussi jusqu'à un certain point.

775 On a je pense des occasions assez exceptionnelles de mise en forme de projets urbains d'exception et ce à quoi on a été un petit peu confronté de façon générale dans l'approche du PPU, c'est d'en arriver à une approche assez normative. Donc, au niveau de la forme, au niveau du dimensionnement de certains objets architecturaux, au niveau de l'organisation du site, selon une forme qui est peut être bonne, on ne dit pas que ce n'est pas bon, mais disons qu'il y a un parti pris sur une certaine forme.

780 Donc, on pense que ça laisse peu de place à l'innovation et peut-être que ce n'est pas toujours adapté à des situations très précises dans lesquelles nous on a, comme concepteurs urbains, on aurait à intervenir.

785 Donc, de façon générale, la flexibilité en matière de... En fait, je vais lire l'encart qui est ici : La flexibilité, je pense est essentielle dans la mise en forme des projets, particulièrement le Quartier des lumières, d'ailleurs, c'est un projet qui est déjà primé et qui est déjà d'une certification de très très haut niveau en termes de développement durable.

790 On est confrontés à des typologies commerciales de mixité, de superposition des usages et on ne peut pas réconcilier, en fait, la forme qui est présentée dans le PPU, qui est des îlots périmétriques.

795 Alors, j'ai tout vu, j'ai vu périmétrique, j'ai vu paramétrique, j'ai vu trois, quatre noms puis je pense qu'on s'est trompés aussi dans notre mémo, mais de façon générale, c'est-à-dire, que le parti pris de l'îlot périmétrale avec un basilaire à 30 mètres. En fait, la façon dont le PPU est structuré, ça force presque le développement en densité avec une forme assez précise et ce qui est au-dessus est très petit, voire trop petit pour faire des projets viables.

800 Donc, il y a comme, je dirais peut-être un effet pervers de cette forme-là qui fait en sorte  
que, je pense, qu'on peut passer à côté d'une solution innovante, puis là on a mis des petites  
vignettes en bas à gauche d'un projet dans lequel on travaille, où effectivement, les basiliaires  
sont beaucoup plus minces, les bâtiments sont plus en mode suspendu et il y a une certaine  
805 création dans la forme urbaine et ça, on le voit partout, beaucoup en Europe, on le voit  
beaucoup, je pense qu'on a un atelier qui s'appelle le MENAB qui se penche sur la création de  
formes innovantes où, en fait, les mouvements verticaux deviennent très très importants. Et la  
forme qui est résultante n'est pas nécessairement la forme urbaine traditionnelle telle que décrite  
dans le PPU.

810 Encore une fois, on ne dit pas que ce n'est pas bon, on dit juste qu'on ne peut pas  
l'appliquer partout parce qu'à certains endroits on a des îlots qui sont beaucoup trop petits,  
d'ailleurs je pense qu'on voit un petit peu le plan. On voit un petit peu certains des enjeux que  
l'on a, c'est que ce sont des îlots qui sont tellement petits qu'on doit les morceler de façon  
différente. On ne peut pas appliquer ça de façon *at large*, si vous me permettez, et donc, ça pose  
problème dans la mise en œuvre.

815 Ça fait que ça, c'est un peu le gros morceau de façon générale, c'est cette espèce de  
parti pris pour le 30 mètres, puis, ensuite, en fait, des plans d'étage qui sont très très petits. Et là,  
le problème que l'on a, c'est qu'on s'adresse ici à probablement une clientèle d'entrée de  
gamme, un produit qu'on veut abordable, mais aussi un ensemble qu'on veut économiquement  
viable.

820 Alors, je trouve que les... à moins qu'on ait des tours de 50 étages, je pense que peut-  
être là on pourrait débattre du fait de faire des plans d'étages plus petits, mais dans les hauteurs  
où l'on a, ça devient un peu capricieux, si je puis dire entre guillemets, et ça ne nous donne pas  
la flexibilité pour pouvoir atteindre nos densités et pouvoir offrir un produit qui soit acceptable  
825 pour la clientèle.

Ensuite il y a d'autres aspects un petit peu plus précis, je vais laisser Audrey en parler. Il y a l'aspect commercial, mettons que je vais introduire le sujet avec le commerce parce que ça aussi je pense que c'est un volet important.

830

On pense qu'il y a la place sur ce site-là, en particulier pour déployer du commerce de moyenne et grande surface. Le PPU semble le limiter à petite et moyenne, alors que je pense que c'est un quartier qui est très très mal desservi par certaines grandes entreprises commerciales. Les gens sont obligés d'aller, je ne sais pas moi, d'aller à Angrignon ou d'aller un peu partout, au marché central ou à l'Île des Sœurs pour faire certains achats.

835

Alors que ça pourrait être fait de façon très très urbaine parce qu'on met, en fait dans ce cas-ci, on enfouit sous le sol les grandes surfaces avec un accès direct à la rue et sur la rue, on met des petits commerces de proximité, donc ça aussi, je pense que c'est une offre commerciale qui est complémentaire à ce qui est offert dans le quartier. Et on peut de façon extrêmement intéressante le faire dans une forme qui soit complètement adaptée, en fait, qui disparaît si on veut presque dans le contexte urbain que l'on connaît.

840

Ensuite il y a des questions de dimensionnement de rue, peut-être, et d'autres aspects. Peut-être, Audrey, si tu veux en parler?

845

**Mme AUDREY GIRARD :**

Bien, je pense que tu mettais le doigt sur la notion du commercial, comment réconcilier les nouvelles formes, la complémentarité avec le quartier. Puis, je pense qu'il y a eu des réflexions qui ont été faites, qui ont été portées sur la nature de la rue de la Gauchetière. On a regardé ce qu'elle était auparavant, ce qu'elle devrait être demain.

850

Puis, il y a toute une réflexion sur créer un espace admis, une certaine destination pour les futurs résidents de tout ce secteur-là. Puis, je ne parle pas seulement du Quartier des

855

lumières, mais évidemment au-delà. C'est essentiellement là où on prévoit une certaine mixité outre évidemment les rues commerciales existantes.

860 Donc, il y avait toute une réflexion sur la finesse de cet espace là, sur sa qualité, sa petite échelle, son rythme d'autrefois, mais qu'on voulait quand même réexprimer dans une forme un peu innovante.

865 Puis, on se rendait compte que là, avec les prescriptions, l'esplanade est-ouest qui était suggérée dans le PPU, donc qui vient créer une emprise assez large, qui vient réduire, ce que Stéphane parlait, la taille même des îlots qui sont déjà des très petits îlots, qui sont déjà très contraignants pour créer des formes urbaines adaptées à la mixité. Puis, également, avec une architecture qui vient abordable, donc toutes des questions que Stéphane faisait mention.

870 Et dans la notion de qualité de cette échelle-là, donc on trouve que l'esplanade n'apporterait pas nécessairement ici à recréer la rue d'ambiance d'autrefois avec son rythme, avec sa qualité et avec sa mixité. Donc, c'est encore toutes les notions de comment composer avec les normes.

875 On a l'idée du 30 mètres qui vient créer pour avoir les densités une espèce d'effet comme de couloir, de 30 mètres de hauteur si on veut atteindre les densités qui sont prescrites avec l'îlot périmétral.

880 Donc, c'est toutes des notions de composer avec les normes, donc ce qu'on suggère, c'est peut-être plus de flexibilité, de proposer des objectifs, donc notamment le rythme, l'ambiance, l'échelle humaine, puis d'y aller avec moins de prescriptions très lourdes par rapport au plancher, par rapport aux hauteurs qui vont faire en sorte, par notre compréhension, puis notre connaissance de comment ça se traduit dans les projets, à quelque chose qui va être assez massif sur la rue, notamment sur la rue de la Gauchetière, notamment à cause de la taille des îlots.

885

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Oui, puis, il y avait aussi la question du découpage des hauteurs, je ne sais pas s'il y avait le plan qu'on avait mis.

890

**Mme AUDREY GIRARD :**

Oui, je pense ici. Ça.

895

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Vous voyez la zone de 80 mètres ici; on ne peut pas voir la souris? En fait, c'est que la ligne de 80 mètres passe à un endroit qui est vraiment, qui est arbitraire, mais qui n'est vraiment pas pratique, si on veut, je pense qu'on convient que la rue de la Gauchetière, on veut lui donner un gabarit plus bas, mais ceci dit, les bandes de terrains qui nous reste le long de la partie sud fait en sorte que ça nous force à avoir des barres perpendiculaires est-ouest, alors que comme on le sait, le grain montréalais est nord-sud.

900

Donc, ça apporte une complexité un peu inutile à l'exercice, ça fait que ce qu'on aimerait, c'est que cette ligne-là soit un peu repoussée vers le nord, pour nous permettre, à ce moment-là, d'orienter les bâtiments de façon nord-sud, de sorte qu'on ait...

905

Je pense qu'il faut garder la Gauchetière à 45 mètres, on ne questionne pas ça, mais juste de placer la ligne de différenciation à un endroit plus stratégique pour qu'on puisse avoir la flexibilité d'orienter nos bâtiments d'une manière beaucoup plus nord-sud, vraiment entre le fleuve et la montagne, ça a toujours été le thème montréalais et c'est comme ça que, je pense, qu'on devrait continuer dans ce cas-ci, je pense qu'il y a un ajustement là.

910

Encore une fois, bon, au niveau des hauteurs elles-mêmes, je pense qu'on est à l'aise, mais c'est le découpage. Puis, là on en revient à cette question-là à nouveau de l'îlot

915

920 périmétrique, bon, dans certains cas ça marche bien, par exemple, dans des situations où c'est 100% résidentiel, on peut avoir une cours intérieure, l'îlot est assez grand, est assez généreux, parce qu'il faut dire que surtout si on arrive avec un mur, entre guillemets, de 30 mètres au pourtour, bien ça crée de l'ombre, il y a toutes sortes d'enjeux aussi qui peuvent être pas nécessairement positifs, mais ça marche dans certains cas.

925 On ne dit pas que ce n'est pas bon, mais dans d'autres cas, ça ne marche pas et dans d'autres cas, c'est mieux de ne pas faire ça pour tout simplement avoir une forme urbaine tout d'un coup qui est beaucoup plus ludique, qui est beaucoup plus engageante par rapport à la rue et qui captive de façon plus intéressante. On vous a montré quelques vignettes où le découpage volumétrique suit une autre logique, mais toute aussi fascinante.

930 Alors je pense qu'on aimerait que le PPU, comme disait Audrey, donne les pistes de principe. Oui, l'encadrement à la rue, oui l'activation de la rue, oui à un certain nombre d'objectifs auxquels on souscrit à 100 %, mais laissez les requérants, puis les concepteurs la flexibilité de trouver la meilleure forme et la meilleure solution pour chaque site et chaque site est particulier. Donc, ça, c'est une de nos recommandations phare de notre présentation. J'ai vu un peu le même problème...

935 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander de conclure, pour qu'on puisse avoir un peu de temps pour quelques questions.

940 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

J'ai vu un peu le même problème, j'allais dire dans le PPU de l'Île des Sœurs où j'ai participé aussi, où c'était extrêmement prescriptif avec du métrage très précis sur des choses qui n'étaient pas à 100% maîtrisées, à mon avis, par les concepteurs.

945 Ça fait que je pense qu'il faut que ça reste un document référence d'un plan d'urbanisme, si on veut, et de ne pas jouer au zonage à travers tout ça. Laisser le soin à chaque projet de se développer de la meilleure façon. Ça fait qu'en gros c'est ça les grands points, Audrey, est-ce que j'oublie...

950 **Mme AUDREY GIRARD :**

Non, je pense qu'on voulait... bien, ça revient au même, pour que le document soit pérenne aussi on pense que la flexibilité est requise parce que sinon il va y avoir une nécessité de revoir des paramètres rapidement, puis, on sait les délais que ça peut prendre pour aller 955 jusqu'au niveau du plan de l'urbanisme, je pense qu'au niveau du plan d'urbanisme on se doit, quand même, de se donner des grands objectifs, des grandes visions, mais d'être moins dans le prescriptif.

960 **M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

965 Bien, merci beaucoup. Alors, c'est bien intéressant, moi je voulais vous entendre, vous avez beaucoup parlé de la rue de la Gauchetière, mais pardonnez-moi, je n'ai pas compris ce que vous proposez plutôt. De la Gauchetière, ce serait oui aux commerces, mais en même temps vous dites que ça va s'ouvrir sur un mur aveugle, je n'ai pas bien compris... qu'est-ce que... comment...

970

**Mme AUDREY GIRARD :**

En fait, on ne propose pas nécessairement une solution, on veut seulement dire qu'il y a une certaine flexibilité qui est requise si on veut atteindre les objectifs. Puis, dans le PPU, on en

975 parle de ces objectifs-là, on parle d'intégrer une certaine mixité des fonctions, on parle de retrouver une certaine rue d'ambiance.

Donc, on parle du rythme, des ouvertures de ces commerces-là sur la rue, donc ça, on souscrit à l'ensemble de ces objectifs-là qui sont exprimés dans le PPU.

980

Nous, on avait des réserves par rapport à l'esplanade qui était suggérée est-ouest, qui faisait en sorte que tout d'un coup, la rue De la Gauchetière comme on connaît ailleurs, plus à l'ouest qui était toute petite, qui est vraiment une échelle fine devienne cette grande emprise.

985

Puis, qui donne, oui, sur un mur aveugle qui est le bâtiment, la nouvelle maison de Radio-Canada, où il y a une œuvre d'art, mais somme toute, ça reste que c'est une ouverture sur un mur qui n'a pas de transparence. Donc, on se doutait de la pertinence de cette esplanade-là.

990

Puis, avec la combinaison des îlots périmétriques, comme Stéphane l'a dit, qui arrivaient à une certaine hauteur. On avait cet effet un peu corridor qu'on trouve un peu contradictoire avec l'idée de créer un rythme.

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

995

En fait, on ne comprend pas l'élargissement parce que si je calcule, c'est 19 plus 11, est-ce que c'est ça? Donc...

**Mme AUDREY GIRARD :**

1000

Oui, bien, c'est ça qu'on a calculé sur le plan, mais là, encore c'est des images, ce n'était pas clairement exprimé. On ne savait pas si c'était une prescription d'un nouvel espace public ou si c'était juste une idée dans le plan.

1005

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Ça fait 30 mètres, c'est extrêmement large pour une petite rue d'ambiance où on veut justement que ce soit étroit et des gabarits plus bas. En fait, c'est ça le commentaire, ça fait que ça, on ne le comprend pas.

1010

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., merci beaucoup. Est-ce que Luba ou Éric vous avez quelques questions?

1015

**LA COMMISSAIRE :**

Oui, j'ai une *couple* de questions, dans le mémoire, quand vous parlez des espaces publics et des parcs, vous dites que ce serait préférable que les parcs soient réalisés en amont des projets immobiliers. Pourquoi ils ne le sont pas?

1020

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Les parcs, en fait, je pense que ça fait référence aux efforts publics. Peut-être relire le texte, mais si la ville... bien, pour éviter le problème de Griffintown, je vais résumer ça.

1025

Griffintown, ça a été développé par des développeurs, mais il n'y a eu aucun investissement public jusqu'à tout récemment.

1030

Alors, je pense que c'est pour... Parce que dans beaucoup de villes, que ce soit Toronto ou Vancouver, quand une partie prenante publique prend en charge un secteur, elle établit la trame, elle peut construire à l'avance certains espaces publics, certaines plantations qui vont, elles, encourager le développement autour.

1035

D'ailleurs, on l'a vu avec l'autoroute Bonaventure, une fois qu'on l'a jetée à terre et qu'on a fait un parc, tout d'un coup, les projets se mettent à pousser. C'est une façon de mettre en valeur le territoire.

1040

Donc, c'est de ne pas attendre que le besoin devienne criant, mais plutôt d'être un petit peu plus en amont pour stimuler le développement de ces secteurs-là.

Puis, ce sont des secteurs un peu mous, il faut bien se le dire. Ce faubourg-là en particulier, il y a des poches urbaines assez décrépite, il faut quand même le dire, ça a besoin d'amour.

1045

Ça fait que là, ça peut commencer par des investissements publics très ciblés et Ken Greenberg, qui était mon maître à penser à Toronto, faisait ça. C'est-à-dire qu'il mettait en place des équivalents de plan d'ensemble de PPU, mais l'argent venait ensuite pour mettre en place certaines infrastructures, de sorte que ça augmente la vélocité du développement et ça garantit aussi sa qualité en bout de ligne. Je pense que ce commentaire-là n'est pas innocent, c'est envoyé en toute amitié.

1050

**LA COMMISSAIRE :**

1055

Merci, j'avais aussi que vous avez fait référence tout à l'heure à des formes innovantes et vous parlez aussi dans le mémoire d'un nouveau modèle, est-ce que vous pourriez élaborer un petit peu là-dessus?

1060

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

Oui, c'est... Je vais dire quelques phrases là-dessus, puis Audrey aussi parce qu'elle est très impliquée là-dedans. Moi je suis issu de l'école de New Urbanism de la ville traditionnelle, sauf que ce n'est plus ça maintenant. C'est-à-dire que oui, il y a encore des traces de ça, mais on est rendu maintenant dans un monde, premièrement, technologiquement qui a changé, nos

1065 perceptions des espaces ont changé, nos façon de les utiliser ont changé et il y a des nouveaux modèles qui émergent où à ce moment-là, comme je disais, il y a des circulations verticales, c'est-à-dire que le podium commercial peut commencer à être utilisé comme toiture, comme parc intérieur.

1070 Alors, ça, ça crée des... Et il y a aussi la mixité qui a... Il y a dix ans, c'était impossible d'en faire, maintenant on en fait beaucoup. Alors, comment on arrange ces blocs-là, un, fonctionnellement, esthétiquement et architecturalement pour en faire tout d'un coup une signature qui ne ressemble pas nécessairement à la rue du Rivoli. On est ailleurs, c'est autre chose, mais c'est très très urbain. Donc, contemporain, très urbain, mais pensé différemment et utilisé différemment.

1075 Ce sont des mots, je ne sais pas si ça allume quelque chose parce que si on avait beaucoup d'images, ce serait plus facile, puis on a été tentés d'en mettre beaucoup dans notre PPU, puis finalement on s'est dit ce n'est peut-être pas le moment de faire un étalage nécessairement de tous les projets du monde. Mais ça se fait beaucoup en Europe, ça se fait beaucoup au Canada, ça se fait un peu partout, c'est très urbain, mais ça suit une autre logique.

1080

**Mme AUDREY GIRARD :**

1085 Oui bien, j'allais juste rajouter, peut-être, l'appropriation des basiliaires, c'est quand même important, l'îlot périmétrale il encourage la cour. Puis, je pense que c'est très pertinent dans un contexte 100 % résidentiel, mais quand on a du commerce, les résidents ont quand même besoin d'espace, donc on a les toitures vertes, mais il y a aussi des besoins au niveau des espaces communs, potentiellement de certains équipements.

1090 Donc, il y a tout un potentiel sur le toit des basiliaires puis un potentiel d'utilisation, mais aussi de verdissement. Puis on l'a beaucoup regardé dans le Quartier des lumières, puis ça nous a notamment aidés dans les obtentions de pointage pour les certifications écologique.

1095 Donc, je pense que c'est toute une dimension au-dessus des basilaires qui est importante à regarder. Puis, avec les prescriptions qui sont imposées dans le PPU, on trouve difficile d'explorer cette notion d'accessibilité des toitures, entre autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

1100 D'accord. On a dépassé notre temps, ça fait que je ne sais pas si, Éric, tu as quelque chose de précis, c'est correct s'il te reste une question.

**LE COMMISSAIRE :**

1105 Oui, très précis par rapport à, justement, la réponse qui vient d'être donnée. Les superficies au-delà du 30 mètres on comprend que ce qui est dans le PPU, vous dites que ça rend les projets plus ou moins viables. Ça serait quoi comme superficie?

**M. STÉPHANE TREMBLAY :**

1110 Bien, je veux dire, vous pourriez donner un maximum, moi je n'ai pas de problème avec ça. Vous voudriez absolument donner... Je pense qu'il y a beaucoup beaucoup de typologies montréalaises qui sont plus près du 1 000 mètres carrés que du 750, donc à peu près 10 000 pieds carrés, je mets ça grossier. Ça peut être un peu plus petit.

1115 On n'est pas contre ça, encore une fois, tout le monde aime les tours fines, mais les tours fines aussi, ça a rapport aussi avec la hauteur. Comme je disais à Toronto, oui il y a des prescriptions à 750 mètres, mais on peut construire 50 étages.

1120 Alors, on n'a pas exactement la même discussion, donc ici on se trouve à avoir des espèces de bourrelets à 30 mètres, puis, tout d'un coup, un petit moignon qui dépasse, puis lui, tout d'un coup, il est tout petit. L'autre il est trop gros puis l'autre il est trop petit.

Ce qui fait qu'on aimerait ça rééquilibrer les masses, si on veut, parce que sinon ça encourage les gens à justement faire ça. Et est-ce que c'est ça qu'on veut comme forme urbaine à Montréal, ville de design, ça peut être ça, mais ça peut aussi être autre chose.

1125

**Mme AUDREY GIRARD :**

C'est ça, donner les flexibilités, donner les objectifs, puis moins la façon d'y arriver.

1130

---

**M. CHARLES LAURENCE PROULX, Mme GIL HARDY ET M. PATRICK AOUAD  
NÓS ARCHITECTES**

**LA PRÉSIDENTE :**

1135

Oui. Merci. Alors, on vous remercie beaucoup pour votre contribution qui est bien étoffée. Je vais maintenant appeler les prochains participants, nous sommes maintenant, Reinaldo, aide-moi, c'est qui la prochaine personne? Merci beaucoup pour votre participation.

1140

**M. REINALDO DE FREITAS, analyste :**

Oui, nous avons NÓS Architectes et ensuite nous avons monsieur Victor Balsis pour Les AmiEs du courant Sainte-Marie.

1145

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci beaucoup. Donc, on va entendre tout de suite NÓS Architectes et on est prêt quand vous l'êtes.

1150

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

On va partager un document, c'est possible?

1155

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est possible de partager un document. Je vois que vous êtes trois, je vais juste vous encourager à être succincts pour qu'on puisse...

1160

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

Oui, on va s'en tenir à 10 minutes, absolument.

1165

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1170

Aucun problème, on comprend qu'il y en a beaucoup.

**Mme GIL HARDY:**

1175

Oui, donc bonjour, nous sommes la firme NÓS Architectes, une firme d'architecture et d'urbanisme. On est très contents d'être là à vous présenter l'essentiel, dans le fond, du mémoire qu'on a déposé qui porte sur le site Porte Sainte-Marie et sur ses abords dans le cadre de la consultation publique pour l'adoption du nouveau PPU des Faubourgs.

1180           Donc, nous sommes mandatés depuis 2018 par le groupe Prével pour faire la  
planification de l'ensemble du site Porte Sainte-Marie qui est situé au pied du pont Jacques-  
Cartier.

1185           Donc, c'est un site qui a amené à une réflexion en profondeur, entre autres sur les  
nouveaux îlots montréalais, la trame urbaine, et cetera.

          Les îlots 1 et 2 que vous voyez à droite sont déjà entamés, mis en œuvre, l'îlot 1 est en  
construction.

1190           Donc, on va plus porter, aujourd'hui, notre attention sur les principes généraux, puis  
essentiellement la connexion de ce quartier-là, en fait de ce nouvel îlot, sur son quartier existant  
à la trame urbaine existante.

1195           Donc, la planification d'ensemble a été faite dans trois grands axes liés à l'esprit du lieu.  
Il y a eu notamment une démarche de *place-making* qui consiste à impliquer les citoyens dans la  
réflexion d'ensemble.

1200           Donc, sur ce site-là qui, dans un premier temps, est un seuil dans la ville, c'est, entre  
autres, une des entrées de ville, puis ce site-là est à proximité du fleuve et permettrait de  
reconnecter dans le fond le quartier avec le fleuve.

1205           Donc la notion de porte, de seuil, a été travaillée à travers une axialité centrale par une  
séquence partant de la rue Sainte-Catherine, à travers une placette, puis un parc au centre,  
qu'on voit bien en plan. Donc, on voit la séquence centrale qui permet, notamment, de dégager  
des vues sur le pont.

          Ensuite, on a la notion de carrefour qui est très importante, c'est un site qui est au cœur  
de plusieurs axes viaires majeurs à Montréal, notamment le pont Jacques-Cartier, Notre-Dame,  
de Lorimier et Sainte-Catherine, entre autres.

1210           Donc, on a regardé le site comme étant une plaque tournante et comment il venait s'arrimer aux quartiers existants. Puis, finalement, dans la planification d'ensemble, il y a toute la notion de progression des hauteurs en partant de Sainte-Catherine, quartier existant vers le sud et venir établir des marqueurs urbains significatifs qui vont venir, dans le fond, caractériser l'interface fluviale du site à son interface sud.

1215

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

Donc, aujourd'hui, on va s'attarder surtout à justement à la portion sud et à cette interface-là, on ne couvrira pas nécessairement tous les aspects du mémoire.

1220

**M. PATRICK AOUD :**

1225

Donc, on sait que le site à travers son développement va introduire de façon significative la nouvelle population et des visiteurs ainsi que des travailleurs durant la journée dans le quartier et sur le site. Puis, c'est donc... il faut vraiment porter une nouvelle attention aux extrémités de ce site-là et à la façon dont il s'arrime au quartier existant. Particulièrement, les quatre axes qui bordent le site, donc de Lorimier, Sainte-Catherine-Est, Parthenais, puis René-Lévesque.

1230

Donc, ce qu'on propose; dans le PPU il y a déjà mention de sécuriser des nouvelles intersections sur de Lorimier à la hauteur du parc des Faubourgs pour décroiser le parc. (Problème technique)

1235

**LA PRÉSIDENTE :**

Juste, pour votre bénéfice, Prével, nous a déjà tout expliqué le plan en détails.

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

C'est ça, on ne reviendra pas sur ça, non, absolument.

1240 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord

1245 **M.PATRICK AOUAD :**

Donc, comme je disais, le développement du site va vraiment amener un apport important de population, autant de résidents que de visiteurs et de travailleurs sur le site et dans le quartier.

1250 Puis, dans le PPU, il a été proposé, plus au nord de l'avenue de Lorimier, de sécuriser deux nouvelles intersections aux abords du pont, des bretelles pour accéder au pont Jacques-Cartier puis pour décloisonner le parc des Faubourgs.

1255 Par contre, plus au sud, à la hauteur du site des Portes Sainte-Marie, il n'y a pas eu des interventions à cet égard qui ont été suggérées. Donc, ce que nous on propose, c'est du côté de l'avenue de Lorimier, de sécuriser des traverses piétonnes puisque c'est un axe qui est quand même très circulé.

1260 Du côté de Sainte-Catherine, on propose également des interventions d'apaisement de la circulation, pas nécessairement des intersections à feux, mais des interventions pour faciliter la traverse des piétons.

Puis, du côté de Parthenais également. Par contre, c'est une rue qui est plus résidentielle donc les mesures ne doivent pas être aussi intenses que du côté de Lorimier.

1265

Puis, en terminant, du côté de René-Lévesque, on propose, en plus des deux rues partagées qui entrecroiseraient le site qui sont le prolongement des rues Tansley et Falardeau, d'également aménager la portion de René-Levesque située entre de Lorimier et Parthenais en rue partagée, ou en espace partagé plutôt, pour faciliter l'arrivée d'un potentiel mode de transport

1270 en forme de tramway ou autre, ainsi que de faciliter la connexion entre les différents espaces publics structurants de la trame verte qui est proposée dans le PPU des Faubourgs. Ce qui inclut la Prison des Patriotes, la Promenade Riveraine, le parc linéaire du pont Jacques-Cartier ainsi que le parc central qui est proposé au centre du site des Portes Sainte-Marie.

1275 **M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

Donc, ici, on compare un peu la proposition du PPU et celle que Patrick vient de dénoncer. Vous voyez la ligne rouge qui est ici? C'est dans le fond, l'alignement dominant du boulevard René-Lévesque qui, évidemment, ne concorde pas nécessairement avec la configuration de ce secteur-là du boulevard René-Lévesque.

1280 On questionne, en fait, la qualité des espaces résiduels que ça va générer et l'interface qui va s'en suivre entre les bâtiments et la voie publique. Selon nous, ce n'est pas très urbain comme façon de faire, c'est plutôt une approche, disons, bretelle d'autoroute qui nous laisse croire que ces espaces-là ne seront pas nécessairement pertinents, par rapport au caractère du boulevard René-Lévesque. C'est quand même la fin d'un boulevard qui est à l'échelle de la Ville de Montréal.

1285 On questionne, en fait, la qualité des espaces résiduels que ça va générer et l'interface qui va s'en suivre entre les bâtiments et la voie publique. Selon nous, ce n'est pas très urbain comme façon de faire, c'est plutôt une approche, disons, bretelle d'autoroute qui nous laisse croire que ces espaces-là ne seront pas nécessairement pertinents, par rapport au caractère du boulevard René-Lévesque. C'est quand même la fin d'un boulevard qui est à l'échelle de la Ville de Montréal.

1290 Donc on pense que ça prend vraiment un geste qui est à la hauteur de cet axe-là qui est très important. Donc, ce qu'on propose, ici on le voit, c'est la création d'un square qui viendrait terminer le boulevard René-Lévesque et arrimer un peu toutes les circulations et les passages pour éventuellement, aussi, créer une interface urbaine intéressante pour la tête d'îlot au sud et permettre une transition sécuritaire pour les piétons, cyclistes, et cetera.

1295 On voit ici, en bas à gauche, je vais juste zoomer un petit peu. C'est un schéma qui montre, en fait, le square Molson qui est illustré dans le PPU, donc une stratégie du PPU, c'est de ramener, en fait, de faire converger les deux rues à travers un square.

1300           Donc, ce qu'on propose, c'est d'utiliser un peu la même stratégie, mais pour la fin du boulevard René-Lévesque ici et de faire réapparaître d'une certaine façon, ou de témoigner d'un ancien square, Parthenais — ça, c'est une carte de 1872... Oups, je pense que la présidente est déconnectée, est-ce que j'arrête?

1305           **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon, ça marche.

1310           **M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

O.K. Tout le monde est là. Super. Donc, un peu à la façon de ce qui est proposé pour le square Molson qui est à la jonction de Papineau, Notre-Dame, et cetera, ici, donc de faire un square qui serait vraiment à l'échelle du territoire et de ramener cette idée-là de la rue Parthenais et du square Parthenais vraiment au niveau de son emplacement historique.

1315           Donc, concrètement, on voit ici un peu l'aménagement résultant, donc le boulevard René- Lévesque ici, l'avenue de Lorimier, une zone de rencontre, on peut appeler ça comme ça, entre qui pourrait avoir une circulation automobile, mais très légère de sorte à permettre des débarcadères, passages de véhicules d'urgence, et cetera.

1320           Un potentiel tramway ou un moyen de transport en commun, et le square Parthenais, qu'on voit ici, et la poursuite de la rue Parthenais pour créer une intersection unique avec la rue Notre-Dame.

1325           On voit aussi, ici, dans notre proposition la rue Fullum garde sa configuration véhiculaire actuelle, mais il y a un lien un peu plus formel pour les circulations actives qui se raccordent à ce réseau.

1330

Donc, ce qui nous semble vraiment important, c'est qu'on vient poursuivre le caractère de René-Lévesque jusqu'à la fin en ayant cet alignement de grands bâtiments qui forment le front fluvial et qui viennent aussi structurer un très grand espace libre, dans le fond, qui est complètement ouvert. Donc, d'où l'idée d'amener aussi plus de densité, plus de hauteur sur le boulevard René-Lévesque pour structurer cet espace et de venir concilier un peu les différentes circulations.

1335

Donc, les véhicules pourraient poursuivre sur Parthenais ici, les pistes cyclables partiraient ici, on aurait un grand espace public accessible à tous, une destination, une façon de marquer la fin de René-Lévesque et de donner aussi un grand espace pour le public qui se rassemble souvent d'ailleurs dans ce secteur-là quand il y a des événements liés aux feux d'artifices ou à l'illumination du pont Jacques-Cartier.

1340

Et peut-être en terminant, on voit ici le parc qui est prévu sous le pont, le parc qui est prévu au centre du projet. Donc, dans cette idée de réseau vert qui est énoncé dans le PPU avec aussi la promenade riveraine, ce square Parthenais là aurait vraiment le potentiel de créer une rotule et de maintenir un lien relativement continu entre toutes les composantes, y compris le parc Bellerive et le Village au Pied-du-Courant. Je pense que je m'arrêteraï là.

1345

**LA PRÉSIDENTE :**

1350

Vous m'entendez bien, c'est correct? Moi j'ai juste deux, trois petites questions, c'est très clair, merci beaucoup. Pour le parc central, vous en faites votre recommandation numéro 1, est-ce que la Commission doit comprendre que, probablement, la Ville ne veut pas que vous fassiez votre parc central?

1355

**Mme GIL HARDY :**

1360 Non, on a eu des discussions avec la Ville qui a montré de l'ouverture tout en restant prudente parce que le PPU c'est un exercice qui, entre autres, actuellement est démocratique. Donc ça ne semblait pas être problématique.

1365 Initialement dans les premières esquisses, il y avait une bande verte le long de Lorimier qui tendait à agrandir l'espace déjà assez vaste de l'avenue de Lorimier. Donc, nous, on proposait plus d'avoir l'idée d'un parc central qui amenait une troisième vue vers le pont aussi, qui n'est pas mentionné dans le PPU. Mais non, ça ne semblait pas être problématique, c'est plus une proposition puis une recommandation suite à l'analyse qu'on a faite du site suite aux commentaires qu'on a reçus de la population, entre autres.

1370

**LA PRÉSIDENTE :**

1375 Merci. Aussi, votre recommandation 2 pour les nouvelles rues, Tansley et Falardeau, pour des rues partagées pour limiter la circulation, votre concept, parce que selon les gens qui viennent nous voir les concepts varient, votre concept de rue partagée, c'est que les voitures passent quand même, ou pas?

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1380 Oui, absolument. C'est, en fait, ce qui est proposé ou encadré, disons, par le MTQ, c'est vraiment la notion que c'est une rue partagée à priorité piétonne. Donc, les piétons ont la priorité, ensuite, c'est les cyclistes et ensuite, c'est les véhicules. Puis, je pense que de mémoire, c'est 20 km/h de vitesse maximum pour les véhicules.

1385

**LA PRÉSIDENTE :**

1390 Parfait, c'est bien, merci. Puis, finalement votre nouveau dessin pour, justement ce qu'on voit à l'écran, le boulevard René-Lévesque : est-ce que le boulevard René-Lévesque, dans un cas-ci, est un cul-de-sac ou il rejoint le boulevard Ville-Marie?

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1395 En fait, l'idée c'est que les véhicules peuvent, en effet, accéder à cette portion-là qu'on appelle la zone de rencontre. Donc, qui est aussi à priorité piétonne, mais les véhicules peuvent passer et débouchent sur la rue Parthenais. Donc, ils peuvent rejoindre le boulevard Ville-Marie via la rue Parthenais ici.

1400

**Mme GIL HARDY:**

1405 Mais via une circulation réduite qui est liée à l'utilisation de l'espace de rencontre. Quand on parle de grosse circulation comme il y a actuellement sur site et dans le secteur de René-Lévesque, on favorise que ce soit l'axe Notre-Dame qui, via des intersections urbaines avec de Lorimier, il y ait, dans le fond, une gestion de cette circulation-là véhiculaire plus lourde.

1410 Puis, je pense que cette vision-là s'inscrit aussi dans l'idée de la vision de la ville à long terme qui est de dire qu'on peut élargir les rues, on peut permettre de plus en plus de véhicules, mais ce n'est qu'une solution temporaire au fait que les gens vont être juste plus nombreux à prendre la voiture.

1415 Donc, on pense que c'est mieux de mieux structurer, mieux organiser les axes routiers majeurs existants, puis, que la section de René-Lévesque en vis-à-vis du site Portes Sainte-Marie et de l'îlot gouvernemental à venir, qui sont des sections qui vont être rénovées et revues inévitablement, le soient dans une perspective beaucoup long terme d'intégration d'axes de

transport en commun actifs où la voiture à encore une présence, mais elle réduite par rapport à une mobilité beaucoup plus active et collective.

1420 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, ça fait le tour de mes questions. Merci. Alors je vais passer la parole aux collègues commissaires.

1425 **LE COMMISSAIRE :**

Merci, je vais faire du pouce sur ce que vous venez de dire. En fait, je me pose comme question, est-ce que vous avez discuté de ce projet-là à la ville, j'imagine que oui, et est-ce que vous pouvez nous partager l'état des discussions que vous avez eues avec la ville sur tout ce concept-là qui est original, moi c'est la première fois que j'en entends parler de définir ces artères-là, René-Lévesque et le square Parthenais, tout ça.

1430

**Mme GIL HARDY :**

En toute transparence, nous notre mandat qui nous a amené à être en discussion avec la ville était vraiment pour le site Portes Sainte-Marie. Donc, on s'en est tenu à la planification, la configuration du terrain bordé par, entre autres, René-Lévesque, Sainte-Catherine, de Lorimier et Parthenais. On n'a pas proposé cette vision-là à la ville parce que c'était un peu hors contexte dans le cadre de nos rencontres.

1440

C'est sûr que le tracé de l'analyse historique qui fait référence au Square Parthenais fait partie, dans le fond de la réflexion d'ensemble et donc a déjà été discutée très sommairement, on s'entend. Mais ça, c'est vraiment le fruit dans le fond de; nous ce qu'on a vu, notre rapport en temps que professionnels de l'aménagement, c'est que dans le cadre du PPU et de la consultation publique, on pouvait amener un regard au niveau des abords du site en lien avec la proposition du PPU, puis en lien avec notre connaissance du terrain.

1445

Donc, on a focussé nos énergies dans notre mémoire sur ça, au-delà de la planification uniquement de Portes Sainte-Marie.

1450 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, on ne parle pas de nouvelles constructions, de nouveaux aménagements, c'est simplement le parc qui est nouveau, la configuration de la rue.

1455 **M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1460 Absolument, c'est vraiment cette section-là, puis je vais peut-être revenir en arrière pour revenir, disons, à la comparaison. Ça, c'est qui est proposé au PPU, puis comme je disais tantôt, on se questionne beaucoup sur la qualité de ces espaces-là en lien avec un alignement de bâtiments qui a été très régulier. On voit ici qu'on se ramasse avec des espaces urbains qui sont beaucoup plus structurés et vraiment dans la poursuite du caractère urbain du boulevard René-Lévesque. Ça, je pense que c'est un point très important.

1465 **LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

1470 Luba?

**LA COMMISSAIRE :**

1475 Je vais revenir sur ce parc central que vous proposez, est-ce que ça change la forme des îlots que vous avez, la relation entre les immeubles qui sont proposés et cet espace, que si j'ai bien compris, est un espace public?

**Mme GIL HARDY:**

1480 Le parc est public, René-Lévesque aussi est public, si c'est à ça que vous faites référence. L'idée du parc central et de l'axialité, on peut peut-être revenir au plan, est arrivée assez rapidement dans l'analyse du site puis de la configuration initiale.

1485 Notamment, entre autres, parce qu'il y a une volonté d'avoir une gestion des eaux sur site, à l'intérieur de l'îlot, un peu comme on verrait la forme d'un canyon ou de façon gravitaire, les eaux seraient amenées vers des noues de biorétention puis de biofiltration à l'intérieur du parc, donc on parle des eaux de ruissellement de surface. Ça nécessite une forme, dans le fond, concave vers l'intérieur.

1490 L'autre chose aussi, au niveau de la saleté centrale puis du parc au centre, c'est que dans nos exercices avec la communauté, les citoyens, ils nous ont beaucoup parlé d'avoir un parc qui serait plus à l'abri de la circulation, du bruit où il y aurait moins de véhicules, moins de vitesse. On le sait, le parc des Royaux est proximité de Lorimier, ça va très vite sur de Lorimier, entre autres. Donc, les gens ont manifesté cet intérêt-là.

1495 Puis, l'autre possibilité que ça amenait, c'est la position de la placette qui donne sur Sainte-Catherine. Puis, donc on n'a pas élaboré là-dessus, mais l'idée de la placette c'est d'amener, d'un peu étendre la notion de la rue Sainte-Catherine comme lieu public, très appropriable avec des terrasses qui est Sainte-Catherine-Est, entre autres, dans le Village, puis, de l'amener au cœur du projet, puis, dans le fond, d'inviter les gens du quartier, pas juste les  
1500 résidents, à traverser le site pour en faire un lieu vraiment perméable, vraiment public.

**LE COMMISSAIRE :**

1505 Le dégagement sur le pont participe aussi à ça.

**Mme GIL HARDY :**

1510 C'est ça, c'est vraiment comme une enfilade d'espaces publics qui viennent créer  
comme une destination, un parcours qui a une diversité de différents espaces verts, minéraux et  
autres.

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1515 Exact. Puis, je pense que pour revenir au bout sud, bien c'est un peu aussi un autre type  
d'espace public qui vient s'enchaîner puis qui vient éventuellement, permettre le raccord à la  
promenade riveraine, aux berges peut-être un jour ou du moins au parc Bellerive et au village au  
Pied-du-courant.

1520 **M. PATRICK AOUAD :**

Puis, si je peux me permettre d'ajouter aussi, dans le PPU il y a notamment mention de  
faire vivre l'histoire du quartier à travers les espaces publics puis c'est un peu ce qu'on propose  
avec le rétablissement du square Parthenais qui était historiquement là et qui a disparu.

1525

Mais aussi, dans une perspective de raccorder les différents espaces publics, je sais que  
la trame verte du quartier est vraiment quelque chose qui est une orientation majeure du PPU, en  
termes de connectivité des différents espaces publics, puis de créer un parcours à travers ces  
différents espaces publics-là. Puis, on croit que cette proposition, elle permettrait vraiment de,  
1530 bien, elle permettrait vraiment ça, en fait.

**LA COMMISSAIRE :**

1535 O.K., juste une dernière question, en termes de ce parc public, si effectivement il est  
réalisé, est-ce qu'il appartient toujours aux gens, est-ce que c'est cédé à la ville, est-ce qu'il y a  
des servitudes? Qui s'en occupe? Qui est propriétaire?

**Mme GIL HARDY :**

1540 Bien ultimement, c'est un parc public, selon la réglementation en vigueur, le promoteur doit céder ou payer l'équivalent de 10% de la valeur du terrain. L'envergure du site fait en sorte qu'il y a une belle opportunité d'en faire un parc sur site de 10%. Donc, c'est vraiment public.

1545 Après, les modalités de qui le construit, l'aménagement, est-ce rétrocedé ou autre, ça fait partie des discussions actuellement entre le promoteur et la ville. Ce sera à définir dans les prochains mois, selon nous.

**LA COMMISSAIRE :**

1550 Alors, c'est le 10%, la contribution du 10%, c'est bien. Merci.

**Mme GIL HARDY :**

Oui.

1555 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je crois que ça fait le tour, merci beaucoup. Désolé pour les ennuis de technologie.

**M. CHARLES LAURENCE PROULX :**

1560 Merci. Aucun problème.

1565

**M. VICTOR BALSIS ET M. GAÉTAN AUGER  
LES AMIES DU COURANT SAINTE-MARIE**

1570 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, beaucoup et nous allons maintenant passer aux AmiEs du courant Sainte-Marie. Alors dès que vous êtes prêt, on vous écoute.

1575 **M. GAÉTAN AUGER :**

Oui, bonjour, je me présente je suis vice-président des AmiEs du courant Sainte-Marie. Alors, on a déposé un mémoire écrit, puis on a un PowerPoint à présenter et une vidéo. Donc, on va regarder comment on peut présenter ce PowerPoint-là. Peut-être si vous avez des instructions à nous donner.

1580

**M. VICTOR BALSIS :**

Alors je me présente, Victor Balsis, je suis président des AmiEs du courant Sainte-Marie et vous avez déjà rencontré Gaétan Auger qui est le vice-président. Notre groupe c'est un groupe OBNL de citoyens en majorité du secteur est du centre-ville, dans le secteur du district de Sainte-Marie.

1585

Alors, on a beaucoup d'intérêt pour notre relation avec le fleuve, dont l'accès au fleuve qui est au centre de nos préoccupations.

1590

Je comprends qu'on a dix minutes pour présenter ou représenter notre mémoire. Je vais essayer d'aller plus vite parce qu'on est vraiment intéressés de savoir vos questions. Je vais passer vite à quelques diapos, mais on a aussi fait une petite vidéo d'une de nos propositions qui dure environ deux minutes, alors ça, ça va être à la fin juste avant la période de questions. Alors, ça va?

1595

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1600

**M. VICTOR BALSIS :**

Alors, je commence avec...

1605

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous avons lu votre mémoire, donc on va bien vous suivre.

1610

**M. VICTOR BALSIS :**

D'accord, alors maintenant, je cherche mon dossier sur mon, comment dire, sur mon...  
Est-ce que vous le voyez ou non?

1615

**LA PRÉSIDENTE :**

Voilà. On la voit.

1620

**M. VICTOR BALSIS :**

O.K., excusez-moi. Bon, alors je passe vite. Bien, vous avez lu, je ne vais pas expliquer tout ça, alors je vais sauter. C'est sûr qu'on est dessus et qu'on est aussi très content de voir plusieurs de nos revendications, si vous voulez, dans le présent PPU préliminaire.

1625

Alors, on pense vraiment, nos préoccupations, on est vraiment dessus, qu'on n'a pas de règlements, on ne voit pas de règlement dans ce PPU qu'on a vu d'ailleurs dans le PPU du quartier Sainte-Marie en 2012 pour retirer des panneaux-réclames et on est aussi pour le pont

Jacques-Cartier, les accès, ça aussi ça nous préoccupe beaucoup, parce que c'est une voie de transport active qui est augmentant.

1630 Surtout, quand on pense que le secteur, le pont est ouvert à l'année maintenant, et avec tous les 10 000 résidents qui vont s'ajouter dans le secteur. La rue Fullum aussi, on entend que la Ville a l'impression d'ouvrir la rue à la rue Notre-Dame et déjà le district Sainte-Marie, c'est presque une autoroute dans tous les sens. Alors, on ne trouve pas que c'est une bonne idée non plus.

1635 On trouve aussi qu'on ne parle pas assez l'accès, vraiment, au fleuve. La rue Notre-Dame, de la manière qu'il a été démontré, on trouve que ça ne répond pas non plus à nos préoccupations et la plus grosse déception, c'est l'absence de promenade fluviale dans le secteur de l'est du pont.

1640 Alors, voilà les pistes que je peux résumer, les secteurs qu'on va toucher dans nos pistes, alors on recommande de suivre l'exemple du plateau Mont-Royal et de commencer à retirer des panneaux dans les secteurs, surtout des secteurs avec des paysages patrimoniaux, comme les espaces verts du côté sud de la rue Notre-Dame et également à l'entrée du pont  
1645 autour du bâtiment Barsalou, en particulier.

Pour les trottoirs, bien là, on recommande quelque chose, peut-être un peu audacieux, on demande d'ajouter - parce que c'est un gros problème maintenant le partage de la piste cyclable avec la piste multifonctionnelle qui est utilisée par les vélos.

1650 Tout le monde doit être sur le côté ouest, parce que c'est là qu'il y a les super vues du fleuve, du centre-ville et de la rue piétonnière. Alors on suggère de construire un palier au-dessus de la piste cyclable, entre un ascenseur qu'on suggère au niveau de la rue Sainte-Catherine et le parc Jean-Drapeau.

1655

Alors c'est le secteur qu'on croit qui est le plus utilisé, le plus intéressant pour les Montréalais, pour les familles qui veulent faire une marche, qui veulent aller au parc, ainsi que les touristes qui utilisent beaucoup le pont, justement, pour avoir l'expérience.

1660 Pour le reste, bien les gens pourraient prendre, s'il y a des gens qui veulent vraiment marcher au rive-sud, ils pourraient transférer du côté est à partir du parc Jean-Drapeau. Et là, avec notre proposition, les cyclistes ont un accès unique complètement de toute sa longueur.

1665 Comme j'ai mentionné tantôt, on a l'ascenseur aussi avec un escalier aussi ajouté, alors ça, c'est vraiment pour faciliter l'accès au pont entre autres pour les gens avec des problèmes d'accessibilité, des familles avec des poussettes, de tout ces gens-là parce que pour marcher au parc à partir du métro, c'est trois kilomètres et il y a des pentes intéressantes, surtout au début du parcours dans le parc des Faubourgs. Et ce n'est vraiment pas un lieu intéressant, surtout comme je vous dis, les gens avec des, peut-être, des défis de mobilité.

1670 Pour la rue Fullum, j'ai mentionné tantôt, on ne croit pas que c'est une bonne idée d'ouvrir cette rue, une autre rue dans le quartier... le transport de transit. Alors, on suggère plutôt de conserver une rue dans le quartier pour les piétons et comme j'ai mentionné, il y a beaucoup de bâtiments patrimoniaux sur cette rue. C'est une belle rue, il y a déjà deux pistes cyclables et  
1675 aussi il y a quelques écoles, soit sur la rue Fullum et il y a une école primaire près de la rue Logan. Et un peu plus haut vers Ontario, il y a une école secondaire.

Alors, c'est une rue si elle va être bien achalandée et ça va être plus sécuritaire aussi pour les piétons, parce qu'il n'y aura pas de vélos puis il va y avoir du monde.

1680 Alors, vous avez entendu dans les nouvelles que le projet de bain portuaire dans le Vieux Port a été abandonné par l'administration Plante alors on recommande vraiment de regarder une autre option qui vraiment qui veut donner une baignade, une grande plage à proximité de Molson qui est vraiment quelque chose qui mérite une ville de la taille de Montréal.

1685

La rue Notre-Dame. J'ai entendu avec intérêt la promotion de NÓS Architectes et nous aussi on pense qu'on devrait faire un peu la configuration de la rue Notre-Dame ou l'organisation du transport collectif actif.

1690 Et pour mettre surtout, entre la rue Davidson et le parc du Pied-du-Courant ou le parc des Patriotes, de mettre, d'avantager les espaces, parce qu'on a une belle vitrine sur le fleuve, mais c'est très bruyant à cause des camions et tout le transport qui passe.

1695 Alors, nous croyons que si on mettait plutôt le transport actif et collectif du côté sud, qu'on pourrait... ce serait un endroit beaucoup plus fréquenté, beaucoup plus intéressant pour les familles et les résidents du secteur.

1700 Si on ajout soit un REM ou un SRB, c'est certain que les arrêts vont être prolongés l'un de l'autre. Alors, ce n'est pas pour un transport local qui est suggéré, je crois.

1705 Alors là, c'est le moment pour montrer notre animation alors nous ne sommes pas des professionnels, mais nous aimerions vous montrer... Là, je dois l'ouvrir, là je ne parlerai pas, ça dure deux minutes, est-ce que vous le voyez?

1705 **LA PRÉSIDENTE :**

Pas encore, il faut faire partage d'écran, mais on vous attend, c'est bon. Trouvez-le et puis on va le regarder. Voilà.

1710 **M. VICTOR BALSIS :**

Voilà.

(Visionnement d'une vidéo)

1715

**M. VICTOR BALSIS :**

1720 Voilà. Alors, vous m'entendez? Petite conclusion, bon il y a une fracture entre l'est et l'ouest, avant c'était Saint-Laurent, maintenant c'est le pont Jacques-Cartier qui est un peu la frontière.

1725 On trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'ambition à l'est du pont dans le district de Sainte-Marie, des fois on se demande pourquoi que le PPU continue jusqu'à la rue Fullum parce qu'on ne voit pas assez d'après nous d'efforts pour vraiment répondre aux enjeux qui existent puis continuer d'exister avec les voies ferrées qui vont continuer à exister pour des générations futures. Alors, pour moi c'est terminé et je pense que monsieur Auger va être la aussi pour répondre aux questions. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1730 Alors, merci beaucoup pour cette présentation bien étoffée. Bien, moi ça répond beaucoup à mes questions, vous savez, c'était très clair ce que vous nous avez donné. Donc, comme vous dites, il n'y avait même pas la suggestion de belvédère à l'est du pont. Est-ce que vous savez si ce genre de geste-là ce serait en accord avec les activités portuaires, il n'y a pas de problèmes avec le Port de Montréal?

**M. GAÉTAN AUGER :**

1740 Oui, justement je fais partie du Comité de bon voisinage du Port de Montréal et lors de la dernière rencontre virtuelle au mois de septembre, je leur ai présenté cette idée-là de belvédère et ils ont dit qu'ils étaient ouverts à participer, ils attendaient un peu comment la Ville va accueillir ce projet-là et ils sont prêts à travailler en collaboration. Donc, pour eux l'important c'est qu'on ne nuit pas aux activités du port.

1745

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Oui, oui c'est ça, bon et bien très intéressant. Est-ce que mes collègues commissaires ont des questions?

1750

**LE COMMISSAIRE :**

Oui, j'avais une question. Alors, merci, je comprends que vous êtes un organisme qui est représenté ou qui est formé de citoyens, donc vous avez parlé au « nous » et j'aimerais ça que vous nous expliquiez au nom de qui vous avez présenté votre opinion aujourd'hui. Puis, quel mécanisme de consultation avec vos membres ou les citoyens de quelle façon sont-ils impliqués dans la démarche et votre position.

1755

**M. GAÉTAN AUGER :**

Oui, on a déjà présenté un premier mémoire pour le PPU l'année passée, et puis depuis ce temps-là bien il y a plusieurs discussions entre les membres et c'est des éléments qu'on reprend, ce n'est pas quelque chose de nouveau, les idées qui sont là.

1760

L'idée d'un ascenseur, entre autres, avait été reprise sauf comme on le disait au début, plusieurs de ces éléments-là n'avaient pas été retenus et on pense, c'est pour ça qu'on dit que l'est, la partie du quartier Sainte-Marie, est un peu le parent pauvre souvent. Et plusieurs propositions se réalisent dans l'ouest, mais à l'est du pont Jacques Cartier, très souvent il y a peu de choses qui se font.

1765

Alors on revient avec des choses peut-être un peu plus audacieuses parce qu'on a réalisé, entre autres, que l'obstacle majeur pour voir le fleuve, c'est vraiment de faire en sorte que les chemins de fer, très souvent, les containers sont sur deux étages.

1770

1775            Alors si on marche sur la rue Notre-Dame comme il est proposé dans le PPU bien, on n'aura pas de vue sur le fleuve. Alors qu'à l'ouest, bien pour résoudre ça, bien on a proposé une promenade riveraine. Alors c'est pour ça que nous on arrive avec une idée de passerelle surélevée pour vraiment être au-dessus des containers et de voir le fleuve.

1780            **M. VICTOR BALSIS :**

                 Je peux peut-être ajouter que notre groupe on s'est formé à cause de la Société des (inaudible) de Sainte-Marie, il y a eu des réunions sociales dans le quartier, puis l'accès au fleuve, c'était au centre des préoccupations.

1785            Alors au-delà de là, on a formé notre groupe, d'ailleurs avant c'était le Comité de citoyens du parc Bellerive puis on s'est élargi. Maintenant, c'est de la rue Davidson au Vieux Port et on est devenu une OBNL. On est dix membres qui se rencontrent régulièrement presque tous les mois, à part de ce temps de COVID et on a environ 800 membres dans notre groupe Facebook qui nous appuient puis qui nous supportent moralement.

1790            **LE COMMISSAIRE :**

                 Surtout des citoyens du secteur, si je comprends bien?

1795            **M. VICTOR BALSIS :**

                 Oui, mais c'est surtout, je dirais, de Hochelaga à Ville Marie, Ville-Marie, Hochelaga.

1800            **LE COMMISSAIRE :**

                 Merci.

1805 **LA PRÉSIDENTE :**

Luba?

1810 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, merci du vidéo, très intéressant. Moi je vais revenir à la rue Fullum que vous appelez ça « la forêt de la rue Fullum ». Peut-être que vous pourriez, si j'ai bien compris, il n'y a plus de circulation de voiture et ce que vous proposez, c'est vraiment une rue qui est complètement piétonne, est-ce que c'est bien ça?

1815

**M. GAÉTAN AUGER :**

1820 Bien, qu'est-ce qu'on soulève, c'est que plusieurs rues importantes comme de Lorimier, Papineau, ce sont des rues de transit dans le quartier et même des rues comme Parthenais, Fullum aussi, ce sont des rues de transit et les gens avec, entre autres Fullum qu'on propose dans le prochain PPU, (inaudible) de l'ouvrir directement sur la rue Notre-Dame.

1825 Donc, d'ouvrir cette rue-là vers Notre-Dame va augmenter encore la circulation dans le quartier et puis, comme mon collègue soulevait, sur cette rue-là, Fullum, il y a beaucoup de bâtiments patrimoniaux, mais aussi il y a des écoles dans le secteur et il y a beaucoup d'enfants qui traversent cette rue-là.

1830 Donc, ça amène beaucoup d'insécurité, le risque d'accidents, tout ça, et on pense que ce serait intéressant de verdir cette rue-là. Et on pense même que dans le milieu ce serait intéressant, parce qu'on sait que Montréal, il y a pleins de ruisseaux enfouis, des rivières qui sont enfouies, même on a la rue de Larivière qui est là, qui relate un peu cette histoire-là.

Donc on aimerait recréer dans le centre, une espèce de ruisseau, cours d'eau, avec de chaque côté des arbres et tout pour que ce soit un îlot de verdure et qu'on aboutisse au bout,

1835 avant d'arriver à la rue Notre-Dame, à une espèce d'agora avec un bassin d'eau où on pourrait admirer le pont de là.

1840 Mais, bien-sûr, on ne veut pas que ça débouche sur la rue Notre-Dame, je pense que c'est l'idée principale. Il y a trop de rues qui, dans le quartier débouchent sur la rue Notre-Dame et amènent trop de trafic.

**LA COMMISSAIRE :**

1845 Merci.

**LE COMMISSAIRE :**

1850 Est-ce que je peux rajouter une petite question par rapport à ça? Ce qui est proposé dans le PPU, d'ouvrir Fullum sur Ville-Marie, la raison évoquée par la ville c'est pour que ce soit plus sécuritaire pour les piétons de traverser et se rendre au parc de l'autre côté, j'aimerais vous entendre là-dessus.

**M. GAÉTAN AUGER :**

1855 Je ne comprends pas trop trop qu'est-ce...

**LE COMMISSAIRE :**

1860 En fait, c'est que c'est pour permettre des feux de circulation pour permettre une traversée plus longue.

1865 **M. GAÉTAN AUGER :**

Eh bien, il y a déjà des feux de circulation à Fullum, même si la rue n'est pas ouverte, donc c'est bien. Les feux de circulation sont vraiment pour l'autoroute Ville-Marie qui est là. Donc, les gens peuvent traverser, mais si en plus il y a les voitures sur Fullum qui veulent tourner à droite ou qui avanceraient pour aller vers l'est, bien là, on augmente encore le risque d'accidents ou de... le principe de sécurité.

1870 **LE COMMISSAIRE :**

1875 Donc, pour vous ce n'est pas un argument.

**M. GAÉTAN AUGER :**

Non.

1880

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci.

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup pour votre contribution et nous en prenons de bonnes notes.

1890 Alors, ceci met fin à notre séance pour aujourd'hui. Alors, je voudrais remercier tous les participants, tous ceux qui ont contribué à la réflexion, c'est grandement apprécié et aussi, bien sûr, je veux remercier tous les gens qui, derrière l'écran à l'Office, travaillent très fort pour réaliser cette rencontre virtuelle, merci beaucoup à tous, tous ceux que nos participants ne voient pas.

1895

Merci à tous aussi pour votre écoute patiente et respectueuse. Alors, on vous dit au revoir et on continue la semaine prochaine.

**AJOURNEMENT**

1900

1905

1910

1915

1920

1925

1930

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

1935

*Cindy Lavertu*

Cindy Lavertu, s.o.